

PAR COURRIEL

Le 3 août 2026

N/Réf. : 31660

Objet : Demande d'accès aux documents - décision

Bonjour,

Par la présente, nous donnons suite à votre demande d'accès reçue le 16 juillet 2026. Celle-ci vise à obtenir *les statistiques suivantes concernant le Programme de sélection des travailleurs qualifiés (PSTQ), pour la période la plus récente disponible :*

- a) Le nombre de certificats de sélection du Québec (CSQ) délivrés dans le cadre du PSTQ, ventilé par mois de délivrance;*
- b) Le nombre de demandes de sélection permanente (DSP) déposées dans le cadre du PSTQ, ventilé par mois de dépôt;*
- c) Le délai de traitement moyen actuel (en mois) pour une DSP déposée dans le cadre du PSTQ.*

À cet égard, nous vous transmettons les renseignements demandés et détenus par le Ministère, pour les points a) et b) de votre demande. Concernant les données visées au point c), nous vous informons qu'elles ne sont pas disponibles. Leur production nécessiterait la modification ou la création d'un programme informatique. Or, en vertu de l'article 15 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, le droit d'accès ne porte que sur les documents dont la communication ne requiert ni calcul ni comparaison de renseignements.

Veuillez noter que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information du Québec de réviser cette décision, et ce, dans les trente (30) jours suivant la date de la présente lettre. Vous trouverez de plus amples informations à l'adresse suivante:

www.cai.gouv.qc.ca/citoyens/recours-devant-la-commission/concernant-lacces-aux-documents-dorganismes-publics/.

Pour toute question relative à la présente décision, n'hésitez pas à nous contacter en répondant directement à ce courriel.

Veuillez recevoir nos salutations distinguées.

Tabita Nicolaica

**Responsable de l'accès aux documents et de la protection
des renseignements personnels**

Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration

1200 boul. Saint-Laurent, 7^e étage, bureau 7.200

Montréal (Québec) H2X 0C9

www.immigration-quebec.gouv.qc.ca

p. j.

**LOI SUR L'ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS ET SUR LA
PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS**

MOTIF DE REFUS INVOQUÉ

15. Le droit d'accès ne porte que sur les documents dont la communication ne requiert ni calcul, ni comparaison de renseignements.

1982, c. 30, a. 15.

Tableau 1. Nombre de demandes de sélection permanente (DPS) reçues et nombre de certificats de sélection du Québec (CSQ) délivrés dans le cadre du Programme de sélection des travailleurs qualifiés (PSTQ), par année et mois de réception ou de délivrance, du 1^{er} juillet 2025 au 30 juin 2026

Indicateur	2025						2026						TOTAL AJUSTÉ ¹
	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	
DSP reçues	18	152	392	295	38	350	876	825	1 874	2 111	1 627	1 425	10 005
CSQ délivrés	0	0	0	0	0	0	5	36	69	168	264	633	1 166

1. Le total peut différer de la somme des données mensuelles, puisque les données mensuelles sont « figées », tandis que le total présente la somme réelle sur la période, incluant certains ajustements à l'extraction des données opérationnelles.

Source : Ministère de l’Immigration, de la Francisation et de l’Intégration, Direction de la statistique et l’information de gestion. Données opérationnelles au 30 juin 2026, extraites le 1^{er} juillet 2026, sujettes à modification.